

ENSEMBLE

plus forts

JOURNAL DES SYNDIQUÉ.E.S DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT

NUMÉRO 74 - DÉCEMBRE 2025

CONGRÈS FÉDÉRAL **MILITER MIEUX ENSEMBLE**

LUTTES CONTRE LES VSS DE RÉELS PROGRÈS ?

EXTRÊME-DROITE L'IMPOSTURE FISCALE



DOSSIER PSC
INTERVIEW CROISÉE :
ELLES ET ILS ONT DÉ(JÀ) TESTÉ ALAN

SOMMAIRE

DÉCEMBRE

03 CONGRÈS FÉDÉRAL

Ensemble gagnons le meilleur !

06 LUTTES CONTRE LES VSS

De réels progrès ? Vraiment ?

13 EXTRÊME-DROITE

L'imposture fiscale

14 CHÈQUES VACANCES DES RETRAITÉ.ES DE L'ÉTAT

Inacceptable !

15 À LIRE

Que peut la police ? Anthony Caillé



MENTIONS LÉGALES :

Directeur de la publication :
Benoît GARCIA

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 1024 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93515 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66

Courriel : contact@cgtfinances.fr
Internet : www.cgtfinances.fr

Prix : 0.50 €



08

DOSSIER PSC

ALAN : elles et ils ont dé(jà)
testé ! Ce qu'elles et ils en
pensent !

CONGRÈS FÉDÉRAL

ENSEMBLE, GAGNONS LE MEILLEUR !

Le 30ème Congrès de notre Fédération des finances CGT s'est tenu du 6 au 10 octobre 2025 à La Palmyre. Une centaine de camarades s'est retrouvée pour faire le bilan du mandat précédent et se mettre en ordre de bataille pour le mandat de 4 ans à venir. Elles et ils ont fait un bilan lucide, contradictoire, de l'activité collective et des moyens d'être plus efficaces. Le document d'orientation issu de l'ensemble des travaux a été très largement approuvé par les congressistes, comme la nouvelle Direction fédérale (DF), la Commission financière de contrôle (CFC) et la direction de l'Union fédérale des retraités (UFR).

Les débats ont porté sur l'actualité, l'exercice et les attaques sur les missions, les situations de travail et de vie, parfois dramatiques, que vivent les collègues au quotidien, mais aussi sur les solutions pour construire des propositions alternatives, des cahiers revendicatifs et des moyens de les imposer, notamment les luttes sous toutes leurs formes.

Cela a permis une nouvelle fois de porter la cohérence de l'ensemble du champ fédéral et de ses syndicats. De l'Institut national de la statistique et des études économiques aux Juridictions financières, des services centraux de Bercy à la Monnaie de Paris, de CNP Assurances aux personnels de restauration de Bercy, de la Concurrence, consommation, répression des fraude et Services communs



Militer mieux ensemble et passer du «Vous la Fédération» au «Nous la Fédération».

des Laboratoires à l'Agence nationale pour les Chèques-vacances, de la Caisse des dépôts et consignations à la Banque publique d'investissement, des Finances publiques à la Banque de France, de la Douane à l'Agence Française de développement...

Ce Congrès se tenait dans un contexte de crise inédit et dangereux. Des guerres qui s'opposent à nos valeurs et nos combats internationalistes et pacifistes. Un monde et un pays en crises politique, économique, sociale et environnementale. Un pays plongé dans une crise démocratique, une succession de gouvernements toujours plus

illégitimes et durs pour le monde du travail et les populations, où les thèses dangereuses des extrêmes-droites sont aux portes du pouvoir.

Mais les débats ont été porteurs d'une grande responsabilité. Pour combattre le capitalisme mondialisé qui cause tant de reculs sociaux et de souffrances, ce que nous vivons au quotidien sur nos lieux de travail. Pour construire des alternatives et faire aboutir les nombreuses propositions que nous portons.

En suivant, l'interview du nouveau Secrétaire général élu au Congrès, Benoit Garcia.

CONGRÈS FÉDÉRAL

INTERVIEW DE BENOÎT GARCIA, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Benoît, en quelques mots peux-tu te présenter, quel est ton parcours militant ?

J'ai débuté au Trésor Public en 1998 dans les Hauts-de-Seine, où j'ai pu découvrir l'activité des camarades CGT, l'utilité de s'organiser pour se défendre et conquérir de nouveaux droits, même les plus minimes. Les camarades CGT étaient ultra majoritaires dans ma Trésorerie, ce qui nous donnait une force et une solidarité précieuse. Je côtoie encore beaucoup de camarades d'alors dans l'activité CGT.

Lors de mes études, j'ai été responsable de l'UNEF-SE, j'avais pu alors connaître l'activité de la CGT. Mais ma famille m'avait déjà plongé dans le bain du militantisme très jeune : j'ai eu la chance d'avoir des parents CGTistes !

J'ai commencé à participer à des actions, à prendre des responsabilités, dans mon syndicat, puis à « l'interpro » comme on dit, localement puis nationalement, quand je suis rentré aux Impôts en 2003 ou lors de la création des Finances publiques.

En 2012, je suis revenu dans une Direction interrégionale de contrôle fiscal, à Bordeaux, ma ville d'origine, où je suis toujours affecté. Même si la CGT m'a proposé depuis de la représenter avec d'autres au Conseil économique, social et environnemental, mandat qui se termine en avril prochain.

Quelle est ton histoire/ rapport avec la Fédération

J'ai connu très tôt, dans ma vie professionnelle, l'activité de la Fédération, par le travail commun des camarades du Trésor public, des Impôts (le SNADGI comme on disait) ou des autres secteurs du Ministère dans les CHS-CT ou les CDAS d'alors. Lors de luttes aussi, notamment le grand mouvement (victorieux) contre le « plan Sautter » de transformation de Bercy en 2000. Jeune militant, je me souviens de moments de force et de solidarité, par exemple quand nous avons envahi le service informatique à Nanterre ou une réunion de cadres à Bercy !

Mon intérêt pour les questions autour des financements des politiques publiques m'a amené à militer avec d'autres camarades de la Fédération. J'ai découvert l'ensemble des missions du champ Finances au service de toute la société, et la cohérence des Administrations des Ministères économiques et financiers, et des Établissements du secteur semi-public économique et financier.

J'ai même pu participer à un Congrès en tant que tout jeune militant, et croisé des militantes et militants de grande qualité qui ont fait cette Fédération, son originalité notamment dans le mouvement social (avec par exemple la participation à la création d'ATTAC ou des luttes fortes sur le logement). Puis j'ai intégré la Direction de la Fédération.



© Hélène Canot // CGT Finances

Que retiens-tu du 30ème congrès de la Fédération ?

Je retiens les débats riches et passionnés sur les nombreux sujets d'actualité, les confrontations d'idées enflammées sur nos missions, notre organisation, nos difficultés de militantisme. Mais aussi nos plaisirs de militer, de porter des luttes victorieuses, de défendre nos collègues ! C'est essentiel aujourd'hui.

L'ensemble de ces échanges et expériences sont une source et des pistes de travail pour l'avenir de la Fédération, de ses syndicats et de l'ensemble des camarades. Avec notre mandat pour les quatre prochaines années contenu dans les divers documents d'orientation, largement adoptés, j'y vois une étape nouvelle pour la Fédération, 95 ans après sa création et 130 ans après la création de la CGT.

Sur tous les sujets abordés, on a démontré que la résignation n'est pas une option, rien n'est inéluctable. C'est valable pour les situations de travail quotidiennes,



© Hélène Caron // CGT Finances



© François Jeudy // CGT Finances

la perte de sens ou le mal être (pouvant aller au pire avec des cas de suicides ou de tentatives), pour les sujets de rémunérations, de carrières, de formations, de protection sociale et de protection sociale complémentaires. C'est valable aussi pour les questions plus transversales qui sont toutes en lien avec nos missions, paix contre l'économie de guerre, la montée des fascismes, l'égalité femmes hommes, le rôle des politiques publiques et des services publics, leur accès, les manières de produire et consommer, de financer, la protection des consommateurs, la justice fiscale et sociale, le Budget, les 211 milliards d'aides publiques aux entreprises sans contrôle ni contreparties, la question des rémunérations, des pensions, la retraite à 60 ans, le droit au logement, la mobilité, l'accès à la culture, au sport, aux loisirs...

Quelles sont tes priorités pour ce mandat ?

Les priorités sont collectives.

C'est l'état d'esprit qui ressort du Congrès autour du besoin de ruptures et de reconquêtes.

Il faut d'abord, mettre nos missions « les Finances » au service d'un projet de société qui s'oppose aux visions ultra-libérales et financière actuelles. Nous pouvons remettre au cœur de l'actualité ces sujets centraux pour toute la société, les financements des politiques et services publics, la fiscalité, le rôle de la monnaie et de la création monétaire, les protections des personnes et des biens, les contrôles,...

Cela nécessite ensuite de redonner du pouvoir d'agir aux travailleuses et travailleurs qui mettent en œuvre au quotidien ces missions. Nous voulons être un instrument de lutte utile pour les collègues pour combattre les attaques et une force de propositions pour gagner des droits nouveaux. Cela impose enfin de militer mieux ensemble, de construire du nouveau

dans notre organisation, plus efficace, plus utile. Cette volonté collective ressort du Congrès et nous oblige. Ce que nous avons appelé : Passer du "Vous la Fédération" au "Nous la Fédération".

Ne nous cachons pas que le plus dur est devant nous, pour construire la lutte et gagner, mais nous avons tracé des perspectives d'actions, de mobilisations et donc de victoires. A cet égard, nous avons en tête le besoin de se renforcer et de proposer l'adhésion à la CGT massivement.

Et puis, évidemment, les prochaines élections professionnelles dans notre champ, et notamment celles concernant l'ensemble de la Fonction publique en décembre 2026. C'est un moment essentiel de rencontre avec les collègues, de construction de cahiers revendicatifs, de militantisme, donc une priorité pour 2026 !

LUTTE CONTRE LES VSS

DE RÉELS PROGRÈS ? VRAIMENT ?

Alors que tous les voyants sont dans le rouge (152 féminicides en France depuis janvier 2025 au 25/11/2025, 94 % des plaintes pour viol classées sans suite, 80 % des femmes disant être victimes de sexismes au travail, 30 % des salariées en France ayant déjà subi du harcèlement ou des agressions au travail et 10 viols ou tentatives de viol par jour en France sur le lieu de travail), peut-on dire toutefois que la situation va en s'améliorant grâce à l'action publique ?

Rappelons que la négociation ministérielle à Bercy sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes s'est soldée par un accord majoritaire... que la CGT n'a pas signé. Certes, cet accord contenait des avancées : prise en compte de la protection fonctionnelle, intégration des violences intrafamiliales (VIF) dans le périmètre, avec la mise en place d'un protocole interne, établissement d'un plan de formation détaillé et d'une instruction ministérielle encadrant l'accompagnement des victimes.

Mais il comportait aussi des lacunes importantes : rien sur les inégalités salariales entre femmes et hommes, maintien des LDG génératrices d'inégalités (multiplication des postes à profil, mutations au fil de l'eau, non prise en compte de priorités), pas de réflexion sur les carrières pour résorber les inégalités au moment du départ à la retraite, octroi

d'autorisations d'absence que pour les victimes de VIF et pas celles de VSST ou de harcèlement moral, refus de transmission systématique des fiches de signalement aux représentant·es du personnel, et globalement aucune mesure contraignante. De plus pour illustrer l'hypocrisie de certaines directions d'administrations de Bercy, alors que la négociation n'était pas finie, la DGDDI octroyait sans aucune honte une promotion à un cadre supérieur condamné définitivement par la justice pour harcèlement moral il y a 2 ans et sanctionné par son administration il y a un an et demi. Alors que sa victime continue son exil loin de son administration d'origine.

Malgré notre refus de signature, il y a urgence à mettre en œuvre les mesures de cet accord. La révolution culturelle féministe ne peut se produire à Bercy que si les nombreuses formations ciblées - notamment à destination des encadrant·es et des personnels en charge de traiter ces situations de VSST - sont mises en œuvre rapidement. De même, pour que les victimes soient considérées de la même façon dans tout le ministère, les promesses de protocole interne sur le traitement des VIF et d'instruction ministérielle concernant les VSST devront être suivies d'effets.

Au-delà de ce bilan en demi-teinte à Bercy, les choses s'améliorent-elles plus globalement ?



Force est de constater que nous restons insatisfait·es. Oui, il y a eu des progrès, notamment des avancées transcrites dans la loi :

- allongement des délais de prescription pour les crimes sexuels commis sur les enfants,
- lutte contre les contenus pédopornographiques et l'accès des mineurs à la pornographie en ligne,
- inscription de la liberté de recourir à l'IVG dans la Constitution
- et tout récemment, inscription du non consentement dans la définition législative du viol.

Notre insatisfaction est nourrie par 2 facteurs :

- Les statistiques concernant les violences commises sur



- Travail : prévention et détection des VSS, accompagnement des victimes...
- Santé : affirmation du rôle déterminant des professionnel·les du soin dans la lutte contre les VSS, facilitation du signalement, lutte contre les violences dans le milieu médical, en particulier obstétriques et gynécologiques...
- Et des dispositions spécifiques visant à combler les angles morts du droit et renforcer la protection contre des formes de violences trop souvent invisibilisées (mutilations sexuelles féminines, mariages forcés, violences subies par les personnes étrangères ou en situation de handicap...).

© Erika - stock.adobe.com // CGT Finances

les femmes ou les enfants, restent catastrophiques.

- L'action publique portée par les gouvernements depuis 2017 est largement insuffisante. Et cette insuffisance tire son origine d'une absence de plan global, appuyé sur un financement ambitieux.

Or, la seule façon de garantir l'efficacité d'une politique est d'injecter des financements publics conséquents. Un investissement en fait, quand on évalue - par exemple - le gain de l'égalité salariale pour le budget de l'État et de la Sécurité sociale à près de 5,5 Mds d'euros.

Il y a donc là aussi urgence à ce qu'une loi-cadre intégrale, portée par une coalition de plus de 150 organisations féministes

et enfantistes (dont la CGT) depuis novembre 2024, soit mise en place avec 140 mesures visant à repenser globalement la prévention, la protection, l'accompagnement et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles. Un projet a été déposé à l'Assemblée Nationale le 24 novembre.

Il est porté par une coalition transpartisane de 110 parlementaires. Son contenu est organisé autour de plusieurs axes :

- Police et justice : réforme de la justice et de la police, parcours judiciaire des victimes de VSS, répression pénale des VSS...
- Enfance : prévention, enquêtes et soins, protections des enfants, répression des violences, lutte contre la pédocriminalité en ligne...

Pour aboutir, il faudra un financement conséquent pour combattre ces fléaux. En attendant, le gouvernement doit s'engager à renoncer aux 2,5 Mds d'euros de coupes budgétaires à destination des associations engagées dans cette bataille.



© Erika - stock.adobe.com // CGT Finances

ALAN : CE QU'ELLES ET ILS EN PENSE

À vos adhérents

Alors, c'est quoi ce truc ?

Et si on l'expliquait ?



E CHOIX DU « NÉO ASSUREUR » ALAN COMME OPÉRATEUR DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE EN SANTÉ AUX FINANCES A ÉTÉ UN VÉRITABLE CHOC, ET SURTOUT UNE TRAHISON DE L'ESPRIT QUI AVAIT PRÉSIDÉ LORS DES NÉGOCIATIONS. QU'EN EST-IL AU-DELÀ DES FINANCES ? NOUS AVONS INTERROGÉ DES CAMARADES CONFRONTÉ·ES AU CHOIX DU MÊME OPÉRATEUR SOUTENU PAR LA MACRONIE.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER?

BRUNO PIEL : Je suis du syndicat CGT Cerema de la Fédération de l'équipement-environnement. Le Cerema est un établissement public.

GILLES WINCKLER : Je suis du syndicat USAC-CGT, syndicat de l'aviation civile qui est une direction qui regroupe 11 000 agent·es.

THIERRY MELLAK : Je suis issu des Services du premier ministre qui, avec les autorités rattachées, regroupent 4500 personnes.

JOCELYNE PELÉ : Je suis retraitée équipement-environnement.

CHRISTOPHE DELECOURT est Secrétaire général Union Fédérale des Syndicats de l'Etat, structure CGT qui s'occupe de la Fonction publique d'Etat

“

C'EST PARCE QU'IL Y A EU DUMPING SUR LES TARIFS QU'ALAN A OBTENU LE MARCHÉ

COMMENT SE SONT PASSÉES LES NÉGOCIATIONS ?

BRUNO : nous sommes parmi les premiers à être passés chez ALAN depuis un an. La CGT Equipement-environnement n'a pas signé l'accord car nous avions détecté un problème de tarif avec les enfants et les jeunes agent·es. La FSU n'a pas signé non plus.

THIERRY : Nous avons commencé à entendre parler en 2021. L'actuaire (spécialiste des statistiques des assurances) était Premium consulting. Le protocole d'accord a été signé par toutes les organisations syndicales. Nous avons demandé dès le départ, le couplage santé/prévoyance, ce qui nous a été refusé, même après le couplage à Bercy.

JOCELYNE : L'accord n'a pas été signé par la CGT, FO l'a signé puis a retiré sa signature. Mais c'était trop tard, car le ministère a pu prendre des décisions sur la base d'un accord majoritaire.

ET LE CHOIX DE L'OPÉRATEUR ?

BRUNO : lors de la Commission paritaire de pilotage et de suivi, FO et la CGT ont voté contre, les autres organisations se sont abstenues. Nous étions contre car ce n'est pas une mutuelle et le tarif des options était sous-coté.

GILLES : Nous étions signataires de l'accord santé. Nous avons voté contre le choix d'ALAN avec FO et l'UNSA. La CFDT et le SNCTA (syndicat autonome des contrôleurs aériens) ont voté pour. La CGT a beaucoup critiqué ce choix, considérant qu'il y a eu des irrégularités dans l'appel d'offre. Pour nous, l'opérateur a été choisi à l'avance. Le report de la mise en œuvre du 1er janvier au 1er mai

2026 donne l'impression de faciliter l'arrivée d'ALAN.

THIERRY : Il n'y a pas eu de vote en CPPS, les services du premier ministre se sont appuyés sur la cotation. L'impression que nous avons est que le choix d'ALAN était prédéterminé. L'actuaire est celui de l'administration, pas des organisations syndicales ; nous n'avons pas eu le choix de l'actuaire. On a toujours eu l'impression de subir.

OÙ EN ÊTES-VOUS AUJOURD'HUI DANS LA MISE EN PLACE DE LA PSC OBLIGATOIRE ?

BRUNO : Aujourd'hui les trois options sont déficitaires, il est donc prévu d'augmenter les tarifs de 14% en 2026. Nous sommes à l'aise dans nos baskets pour mener une grosse campagne de lutte car nous ne sommes pas signataires au départ. Techniquement la mise en place s'est bien passée, les agent·es ne sont pas mécontent·es d'ALAN qui rembourse rapidement. Le problème c'est en cas de dossier plus complexe, il n'y a pas de retour. Il n'y a pas eu de communication vers les retraité·es par le Service des retraites de l'Etat, soit disant parce qu'il n'y a « pas de fichier retraité·es ».

GILLES : Les webinaires d'ALAN ont rassemblé 5000 participant·es ce qui représente près de la moitié des collègues. Beaucoup d'inquiétudes se sont exprimées.

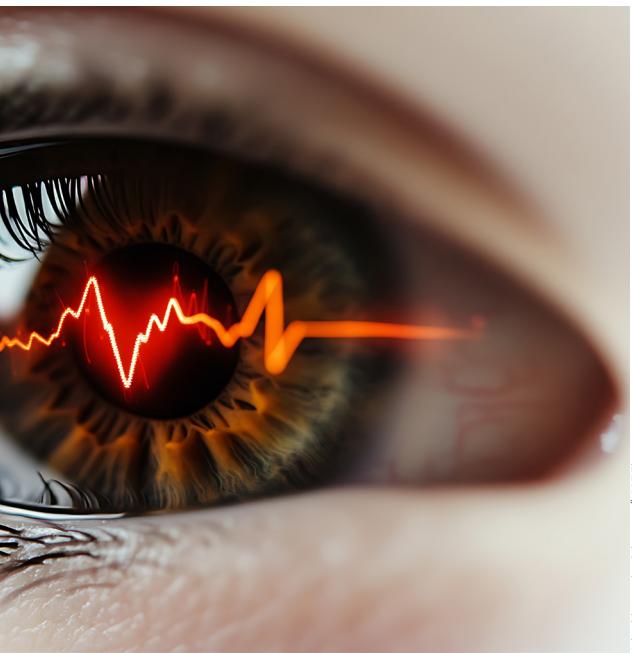
THIERRY : Cela fait plus d'un an aujourd'hui que nous sommes chez ALAN. Le but des services du Premier ministre était d'être les premiers à la mise en place d'ALAN, nous avons été « doublés» par l'écologie. La prévoyance n'étant pas couplée, personne n'a de couverture en prévoyance car elle est très chère. Elle est maintenue par le contrat



“
IL NE FAUT PAS FAIRE TROP CONFIANCE À L'APPLICATION

mais elle va disparaître. La CPPS a récemment voté une augmentation des 3 options pour un rééquilibrage, nous avons dû nous positionner en 2 heures car ALAN n'avait pas les éléments de bilan et la mise en œuvre de l'augmentation est prévue le 1er janvier.

Les agent·es sont plutôt content·es d'ALAN même s'il y a des problèmes de fonctionnement. Il y a des mises à jour très régulières de l'application sans que l'on sache si cela impacte les calculs ou pas. Certain·es agent·es ont des problèmes de remboursements. Il ne faut pas faire trop confiance à l'application.



© keshia-stock.adobe.com // CGT Finance

BRUNO : La prévoyance est un échec, à peine 300 adhérent·es car elle n'est pas obligatoire.

Nous sommes dépouillés de notre droit de gérer le fond social par ALAN. Même si les dossiers refusés parviennent à un groupe technique.

ALAN veut tout automatiser y compris la sélection des dossiers de demande d'aides.

JOCELYNE : Les ancien·nes retraité·es n'ont eu aucune information, alors que c'est elles et eux qui en ont le plus besoin. L'aide à la cotisation n'est pas adaptée aux nouveaux retraités et nouvelles retraitées. Le ministère a négocié directement avec l'opérateur pour baisser les tarifs de la prévoyance en 2026. Beaucoup de collègues n'ont plus de prévoyance, un contrat obligatoire entraînerait une baisse de tarif et tout le monde serait couvert. On n'arrive pas à savoir qui est couvert, on doit faire une enquête auprès de nos propres syndiqué·es. Avec ALAN c'est simple mais quand il y a un problème, il n'y a personne à contacter, c'est un robot qui accepte ou rejette les demandes.

CHRISTOPHE : A l'éducation, un accord santé a été signé pour une mise en œuvre au 1er mai 2026 par une enveloppe supplémentaire dédiée. Or, le nouveau

système ne rentrera pas en application à la date prévue et sera financé sur les budgets existants. Le ministère a demandé à la MGEN de mettre fin au processus de déploiement.

On constate lors de nos échanges avec la Fonction Publique, que ce qui était prévu en statutaire, ne sera peut-être pas possible, ce qui va entraîner une dégradation de la couverture des agent·es. A part Bercy, il risque d'y avoir de moins en moins d'agent·es public·ques couvert·es en prévoyance.

QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MISES EN ŒUVRE ET QUE PRÉVOYEZ-VOUS POUR LA SUITE ?

BRUNO : Les recours en justice que nous avons déposés ne sont pas jugés actuellement. Nous combattons les augmentations et avons fait sauter la voix prépondérante de l'administration dans la CPPS. La CPPS a voté contre l'augmentation de 14%. La cotisation d'équilibre est excédentaire de 5 millions sur un an, ALAN veut atteindre les 9 millions de réserves pour récupérer de la trésorerie. Le ministère nous a suivis dans notre refus d'augmenter la cotisation d'équilibre car cela l'obligeait à augmenter sa participation.

GILLES : Nous avons lancé une pétition. Après chaque webinaire le nombre de signatures explose. Face au problème de conversion en Franc pacifique nous avons interpellé la DGAC, les collègues de Nouvelle Calédonie, et Wallis et Futuna recevront une aide forfaitaire, mais pas la Polynésie. Nous exigeons que les personnels d'outre-mer puissent déroger à la PSC obligatoire.

Nous avons un recours avec l'UFSE en référé et au fond en attente de jugement.

CHRISTOPHE : La politique de l'UFSE est d'utiliser tout moyen pour mettre en échec les choix qui sont faits. En multipliant les recours autant que de besoin. Maintenant, soit on dénonce les accords, soit on retire notre signature (le problème du retrait est qu'on sort du comité de suivi). Il est possible de dénoncer totalement ou partiellement un accord, il faut pour dénoncer une majorité d'organisations syndicales. Il ne faut pas dénoncer pour dénoncer, mais enclencher un nouveau processus de négociations à partir d'un programme revendicatif CGT renouvelé. Donc, dans un cadre unitaire, en 2026, si possible, on va sur une logique de dénonciation en l'installant dans un rapport de force.

JOCELYNE : On a fait un courrier à la DRH pour dénoncer le contrat compte tenu de l'augmentation des cotisations en 2026 ; car, c'est parce qu'il y a eu dumping sur les tarifs qu'ALAN a obtenu le marché. On va se battre sur les fonds d'accompagnement, il faut absolument un lien avec l'action sociale ministérielle, pour pouvoir se tourner vers elle en cas de refus.

“

**POUR NOUS,
L'OPÉRATEUR
A ÉTÉ CHOISI
À L'AVANCE.**

ET AUX FINANCES ?

La Fédération a engagé des recours avec l'UFSE. Nous sommes en appel, le juge considérant que nous n'avons pas intérêt à agir pour la défense des personnels !

La pétition que nous avons lancée a recueilli plus de 20 000 signatures, il est encore temps de la signer et de la faire signer.

La Fédération revendique le droit d'intervenir dans le cadre de l'accompagnement social. Droit qui nous est refusé par Bercy, tout ce fera en interne chez ALAN.

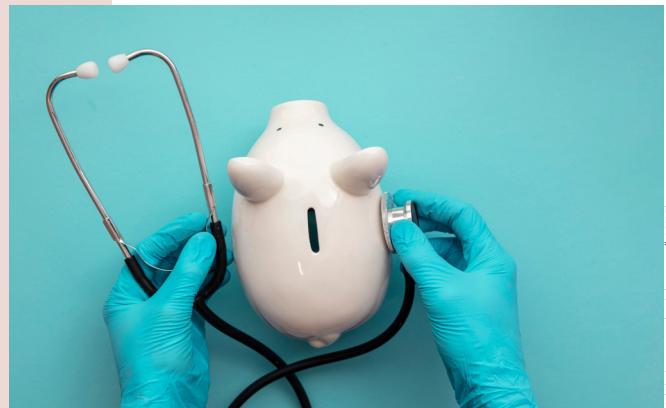
Nous dénonçons la propagande du Ministère en faveur d'Alan, alors même qu'existe une procédure pour en être dispensé.

Notre dernier congrès fédéral a décidé que le temps était venu de dénoncer l'accord complètement dévoyé par notre employeur. Cette dénonciation ne peut être que majoritaire pour qu'elle soit prise en compte. Il nous faut donc une dénonciation intersyndicale. A ce jour, la CGT Finances est la seule organisation à défendre la dénonciation de l'accord.

Pour être efficace, cette dénonciation et ces nouvelles négociations doivent partir de nos revendications CGT retravaillées en lien avec l'ensemble des secteurs qui se sont vus imposer ALAN.

Seuls le rapport de force et la mobilisation massive des personnels permettront d'y parvenir.

N'oublions pas que la Sécurité sociale, la Protection sociale ne nous ont jamais été accordées, nous avons dû les arracher par la lutte et la construction de projets alternatifs.



“

AVEC ALAN C'EST SIMPLE MAIS QUAND IL Y A UN PROBLÈME, IL N'Y A PERSONNE À CONTACTER, C'EST UN ROBOT QUI ACCEPTE OU REJETTE LES DEMANDES.

EXTRÊME-DROITE

L'IMPOSTURE FISCALE !



©Firn - stock.adobe.com // CGT Finances

Le 23 octobre 2025, le Rassemblement national a présenté son contre-budget pour 2026, proposant 36 milliards d'euros d'économies avec 50 milliards de baisses des dépenses et 14 milliards de baisses des recettes. Malgré sa volonté affichée de se présenter en défenseur des classes populaires, la réalité est toute autre : une logique budgétaire libérale et austéritaire, avec toujours les mêmes privilégié·es, les entreprises et les plus riches et les mêmes sacrifié·es, les services publics, les associations et les exilé·es.

Un volet austéritaire plus important que celui du gouvernement !

Le contre-budget RN proposait de couper dans les dépenses publiques à hauteur de 57 milliards d'euros, en reprenant les vocabulaires libéraux des « mauvaises dépenses », « d'obésité de l'État », « de gabegie ». Parmi elles, la baisse de la contribution

française à l'Union européenne (8,7 milliards), celle de l'Aide publique au développement (7,7) et une baisse des subventions aux associations accusées par le RN de ne pas servir l'intérêt public (l'hébergement d'urgence à titre d'exemple...) (3,2 milliards). Autre poste d'économies (11,9 milliards), l'immigration...

Attaques contre les agences publiques et dispositifs environnementaux

Le RN prévoyait aussi 7,7 milliards d'euros d'économies sur les organismes publics. Ici sont notamment visées **les agences environnementales** comme l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Agence de la transition écologique (Ademe). Le parti veut supprimer les deux. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), l'Agence de l'eau et les parcs nationaux sont aussi menacés.

La formation d'extrême droite veut aussi supprimer le dispositif « Ma prime rénov », qui permet d'obtenir une subvention pour mieux isoler son logement, le Fonds vert pour la transition écologique (460 millions de gains estimés) ainsi que le Plan vélo, qui vise à développer les infrastructures cyclables en France depuis 2018, jugé «inutile» !

Epargner les riches et les grandes entreprises

Le RN a voté contre la taxe Zucman à l'Assemblée nationale, en reprenant à son compte l'argument du Medef qui s'oppose à la taxation « des biens professionnels ». En clair, le RN comme les patron·nes refusent de taxer les holdings patrimoniaux des très aisé·es.

En réponse, il met en avant sa proposition habituelle d'un impôt sur la fortune financière, censé rapporter 4 milliards d'euros. Un rendement bien inférieur à la taxe Zucman. Faudrait pas déranger les plus riches...

Dans les débats, les député·es d'extrême-droite se sont prononcé·es en défaveur d'une hausse de la contribution de solidarité sur les hauts revenus, contre le plafonnement des rémunérations en entreprise et contre l'augmentation de la flat tax sur les revenus du capital.

Le RN s'est aussi dressé contre la hausse de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises et s'est réjoui d'avoir accéléré la suppression progressive de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Autant de cadeaux en faveur des plus riches et des grandes entreprises.

CHÈQUES-VACANCES DES RETRAITÉ·ES DE L'ÉTAT

INACCEPTABLE !



© Andrii Lysenko - stock.adobe.com // CGT Finances

C'est donc en pleine période estivale, et presque en catimini, que le gouvernement avait décidé de supprimer le droit aux Chèques vacances, à compter du 1er octobre 2023, des fonctionnaires civils et militaires retraités régis par le code des pensions civiles et militaires de retraite, ainsi que des ouvriers et ouvrières de l'État retraité·es.

Une circulaire du 25 juillet 2023 ayant pour objet « ... de recentrer le bénéfice de la prestation Chèque-vacances sur les seuls agents de l'État en activité » a été diffusée dans ce sens. Il s'agissait d'une décision imposée à marche forcée sans discussion aucune avec quiconque.

Le Comité interministériel de l'action sociale (CIAS) n'avait pas été saisi, pas plus que les représentant·es des agent·es public·ques au Conseil supérieur

de la Fonction publique de l'État. Inacceptable !

Une fois de plus, ce coup de force attentatoire à la démocratie sociale avait pour objectif de générer des « économies budgétaires ». Il avait aussi pour objectif d'aller toujours plus loin dans la déresponsabilisation sociale des employeur·euses public·ques vis-à-vis des retraité·es.

La DGAFP avait refusé d'accéder au recours de la CGT d'annuler la décision prise et la circulaire publiée dans ce sens.

Avec quasiment toutes les organisations syndicales du Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État, la CGT avait saisi le Conseil d'État en annulation de la dite circulaire.

Le Conseil d'État a annulé cette circulaire, le 24 juin 2025, en soulignant, entre autres, que le CIAS et ses commissions auraient dû être consulté·es.

Cette annulation signifiait donc que le droit des retraité·es était rétabli. C'était une victoire pour les agent·es public·ques et le syndicalisme.

Mais ce fut une victoire de courte durée !!

En effet, la DGAFP, sur demande du gouvernement et du ministre de la Fonction Publique, a publié une nouvelle circulaire excluant, à nouveau, les retraité·es, le 18 juillet 2025.

Rappelons que les retraité·es qui accédaient à cette prestation étaient d'ancien·nes fonctionnaires disposant de pensions très modestes. Ce gouvernement n'a vraiment honte de rien.

Pour la CGT, d'autres orientations budgétaires sont nécessaires et possibles. La CGT porte un ensemble de revendications et de propositions dans ce sens. Incontestablement, de l'argent, il y en a.

Ainsi, des centaines de milliards d'euros sont mobilisés pour financer des lois de programmation, aux armées ou encore au ministère de l'intérieur.

Il n'y a donc aucune difficulté pour financer le droit d'accès des agent·es retraité·es à la prestation chèque-vacances.

La CGT continue et continuera de se battre pour rétablir ce droit pour les retraité·es.

À LIRE

QUE PEUT LA POLICE ? ANTHONY CAILLÉ

7 novembre

ANTHONY CAILLÉ

QUE PEUT LA POLICE ?

Enquêteur à la Brigade de répression du banditisme et secrétaire général de la CGT-Intérieur Police, Anthony Caillé vient de publier « Que peut la police ? » (Éditions de l'Atelier), un essai sur les tensions qui traversent l'institution : manque de moyens, virage répressif, éloignement de l'idéal républicain.



La police est-elle encore au service des citoyens et citoyennes ?

- Une réflexion inédite sur un service public au cœur de notre quotidien.
- Un regard de l'intérieur sur une institution en crise de légitimité, par un policier engagé, qui formule des propositions concrètes pour pour l'avenir.

13,5 x 20 cm · 18 €
144 p. 978-2-7082-9532-2

Avec 107 décès enregistrés en garde à vue ou lors d'interventions entre 2020 et 2022, la France affiche le plus lourd bilan de l'UE. Dans les manifestations et au quotidien, les violences policières sont de plus en plus fréquentes et le maintien de l'ordre de plus en plus brutal. Dans le même temps, la police s'épuise : 14,3 millions d'heures supplémentaires impayées, 10 800 départs en 2022, 27 suicides en 2024.

On assiste à une fracture sécuritaire et à une crise de l'institution policière, qui peine autant à protéger les citoyen·nes qu'à redonner du sens à ses missions. Cette évolution ne relève pas d'un accident mais d'une orientation politique assumée et installée à coup de réformes.

Une police au service des citoyen·nes est-elle encore possible ? Comment reconstruire la confiance ? Comment concilier sécurité et respect des droits ? Anthony Caillé tente de répondre à ces questions, sans opposer police et citoyen·nes, mais en interrogeant les tensions de l'institution, les perspectives de réformes et les conditions d'une police réellement au service de tous et toutes.

« La police doit changer pour ne plus être une exécutante instrumentalisée de politiques sécuritaires, ne plus être vue comme une menace et pour réconcilier efficacité, justice, autorité, légitimité, sécurité, et libertés. »

Anthony Caillé
Enquêteur de police judiciaire à Paris et secrétaire général CGT du ministère de l'Intérieur, il est aussi l'auteur d'articles sur les violences policières (« Militant·es : libertés sous contrôle » dans la revue *Délibérée* ; « Légitime violence ? » dans la revue *Projet*) et d'un mémoire sur *La Police et la culture du service public* à l'université de Picardie-Jules Verne.



- Commander le livre → www.editionsatelier.com
 - RECEVOIR UN DEVIS POUR UNE COMMANDE SUPÉRIEURE À 10 EXEMPLAIRES ?
 - RECEVOIR LE LIVRE EN VERSION NUMÉRIQUE POUR UN ARTICLE OU UNE INTERVIEW DE L'AUTEUR ?
 - ORGANISER UN ÉVÉNEMENT OU UNE RENCONTRE AUTOUR DU LIVRE AVEC L'AUTEUR ?
- CONTACTEZ NOUS !



Éditions de l'Atelier
1 rue Cassette 75006 Paris
www.editionsatelier.com

Contact presse / libraires : Aurélie Streiff
aurelie.streiff@editionsatelier.com · 06 43 64 21 04

GAGNONS LA BATAILLE DES IDÉES !



NUMERO SPÉCIAL

EXTRÊME DROITE LUTTER ET RÉSISTER DANS LE MONDE

COMMANDÉZ
CE NUMÉRO



LA VIE OUVRIÈRE #15 - AUTOMNE 2025

Adresse d'expédition (Écrire en lettres capitales, merci)

* Champs obligatoires

Je commande la Vie Ouvrière #15

Syndicat/Société (Si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom* _____

Prénom* _____

N°* _____

Rue* _____

Code postal* _____

Ville* _____

Tél. _____

Fédération ou branche professionnelle _____

UD _____

Courriel* _____

BON DE COMMANDE

À retourner accompagné de votre règlement à : la Vie Ouvrière
Case 600, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex
commercial@nvo.fr - 01 49 88 68 50

ABONNEZ-VOUS !

- 4 numéros papier / an
- Versions numériques
- nvo.fr en illimité
- Newsletter

À PARTIR DE 5€ PAR MOIS

1 AN D'ABONNEMENT



Abonnez-vous en ligne
sur nvoboutique.fr

Soutenez
une presse syndicale
indépendante
et engagée.

Réf.	Désignation	Prix unitaire	Qté	Montant total
00152025	LA VIE OUVRIÈRE #15	9,50 €		

N° chèque (à l'ordre de La Vie Ouvrière)

Banque

Nous collectons ces données afin de gérer votre commande. Nous utilisons également votre adresse électronique pour vous adresser des publicités concernant des produits analogues à ceux que vous commandez. Si vous ne souhaitez pas recevoir de telles sollicitations, cochez la case ci-dessous : Je m'oppose à ce que la Nouvelle SA La Vie Ouvrière me propose par courriel des produits analogues à ceux que j'ai déjà commandés.

code origine : MAG

Retrouvez toutes nos formules sur nvo.fr

/NVO-LaNouvelleVieOuvrière

La_NVO

@La_NVO